

## Vérifications à la mise en service module 2 - Mise en Pratique



**Cet atelier permet de se perfectionner aux techniques pratiques de la vérification à la mise en service.**

<b>POINT FORT</b>	<p>Tout en profitant de l'expérience du formateur, les participants vont partager et approfondir les notions théoriques et les principes de base essentiels acquis lors du premier module afin de pouvoir maîtriser et interpréter toutes les mesures et les essais exigés lors d'une mise en service.</p>	
<b>DESCRIPTIF</b>	<p><b>Le But : Consolider les savoir-faire acquis lors du module 1 par de la mise en pratique.</b> La formation consiste à renforcer les bases théoriques acquises lors du module 1 par un module spécifiquement axés sur les appareils de mesures et des exercices pratiques de mises en situations pratiques et concrètes.</p>	
<b>PROMESSE</b>	<p>Chacun pourra en retirer des solutions pragmatiques et concrètes de mise en pratiques immédiates pour se s'assurer dans ses activités quotidiennes de pratiques techniques et administratives adéquates.</p>	
<b>VISEE</b>	<p>La formation est focalisée autour des objectifs des participants de maîtriser les gestes du quotidien.</p>	
<b>CE QUE VOUS APPRENDREZ</b>	<p>En passant en revue , en autre, les règles techniques reconnues du chapitre 6 de la NIBT de manière pratique, chaque participant aura l'occasion d'appréhender la vérification sous un jour plus serein.</p>	
<b>METHODES</b>	<p><b>Forme</b> : participation interactive ; le participant, placé au centre de son propre apprentissage, profite pleinement du savoir et des compétences des autres participants et du formateur. <b>Forum</b> : échange d'idées, partage d'expériences et exercices en sous-groupes. <b>Ateliers</b> : étude de situations concrètes. Travaux pratiques adaptés aux besoins spécifiques.</p>	
<b>PUBLIC</b>	<p>Toute personne dans l'obligation de mettre en service des installations électriques neuves, réparées ou modifiées.</p>	
<b>INTERVENANT</b>	<p>Joël Basler est au bénéfice du Diplôme d'Installateur-électricien (Maîtrise), d'un Diplôme de chargé de sécurité MSST et d'un Certificat de formateur d'adultes, il cumule près de 15 ans de pratique dans le domaine du contrôle des installations électriques et plus de 8 ans d'expérience dans le domaine de la formation d'adultes.</p>	
<b>PARTICIPANTS</b>	Maximum : 12	<b>LANGUE</b> : Français.
<b>PRE-REQUIS</b>	Avoir suivi le module 1 <b>ou</b> connaître le fonctionnement de son propre appareil de mesures.	<b>TITRE OBTENU</b> : Une attestation de présence sera remise à la fin de la journée à chaque participant.
<b>DUREE / DATES</b>	<p>Les vendredis de 08h00 à 12h00 / 13h00-17h00. Accueil dès 07h30 Selon l'agenda édité sur le site <a href="http://www.e-formandi.ch/agenda">www.e-formandi.ch/agenda</a> <b>ou en semaine selon vos disponibilités.</b></p>	
<b>ADRESSE</b>	<p>Route de la Maison-Carrée 31, 1242 Satigny <b>ou dans les locaux de votre choix.</b> * Dans un immeuble récent et moderne, notre espace est composé d'une grande salle de théorie ainsi que d'un atelier équipé pour les exercices pratiques. Parking assuré. Le restaurant d'en face se fera un plaisir de nous accueillir pour le repas (non compris dans le prix de la formation).</p>	
<b>PRIX</b>	<p>CHF. 335.- par participant. Payable au plus tard au début de la journée de formation (BVR/ Cash). *Formules avantageuses selon le nombre de personnes groupées et/ou le nombre de sessions commandées.</p>	
<b>INFORMATIONS</b>	<p>Au +41 76 318 55 26 – du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00. E-Mail : <a href="mailto:e-formandi@sunrise.ch">e-formandi@sunrise.ch</a></p>	

*La plus haute des montagnes ne se gravit qu'un pas après l'autre.*